



**FEUILLET DE CLOTURE
CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2023**

Le Conseil Municipal a été convoqué lundi 3 juillet 2023.

L'affichage a été effectué lundi 3 juillet 2023.

Le lundi 10 juillet 2023 à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni dans la salle des mariages en séance publique sous la Présidence de **Madame BOURDAT BRISSEAU Emeline, Maire**.

Étaient présents :

M. BAGGIO Jean-Marie, Mme HENRY Christine, M. CHAPUS Benoît, Mme BOUCHON PEAUCELLE Isabelle, M. LE LEU Pascal, Mme L'HOMME Céline, M. BUREAU Olivier, Mme PEETERS Stéphanie, M. LAPORTE Francis, Mme PALLUET Laurence, M. LEROY-LANSARD Pierre, M. CALISTO David, Mme DAVID Sylvie, Mme BLIMON Rachel

Pouvoir :

Mme MAURI Fabienne donne pouvoir à Mme HENRY Christine

Absents excusés : Mme SICHE Delphine, M. MARIE Berty

Absent : M. LASSALLE Jérôme

M. LEROY-LANSARD Pierre a été élu Secrétaire de séance.

Numéro des délibérations	Intitulé des délibérations	Décision de l'Assemblée Délibérante
2023/62	Travaux de voirie communale : analyse des offres et attribution du marché	Adoptée à l'unanimité
2023/63	Demande de subvention au titre du FDAEC 2023	Adoptée à l'unanimité
2023/64	Fixation des tarifs de restauration scolaire à compter du 01/09/2023 – Adhésion au dispositif « Cantines à 1 € »	Adoptée à l'unanimité
2023/65	Adhésion à l'offre de service de prévention et santé au travail du CDG de la Gironde	Adoptée à l'unanimité
2023/66	Désignation du cabinet d'avocats FONTAINE AARPI dans le cadre d'un recours gracieux et d'un éventuel recours en annulation	Adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 H 10.

Fait à Génissac, le 13 juillet 2023

Le Maire,

Emeline BOURDAT BRISSEAU

Le Secrétaire,

Pierre LEROY-LANSARD


